

Taxinomies lexicales et structures sémantiques vues à travers la traduction du français en malgache : les termes de parenté, la dénomination des couleurs

Raphaël Rajaspera

Volume 40, Number 4, décembre 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/003909ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/003909ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rajaspera, R. (1995). Taxinomies lexicales et structures sémantiques vues à travers la traduction du français en malgache : les termes de parenté, la dénomination des couleurs. *Meta*, 40(4), 623–631.
<https://doi.org/10.7202/003909ar>

TAXINOMIES LEXICALES ET STRUCTURES SÉMANTIQUES VUES À TRAVERS LA TRADUCTION DU FRANÇAIS EN MALGACHE : LES TERMES DE PARENTÉ, LA DÉNOMINATION DES COULEURS

Il semble intéressant de voir comment deux langues, comme le français et le malgache, inventorient la réalité au moyen du lexique et organisent, chacune à sa manière, les éléments de cette réalité en catégories fondées sur des associations symboliques et en systèmes de classification, ou taxinomies.

En traduisant du français en malgache, on se rend compte combien différemment parfois les deux langues opèrent le découpage des données de l'expérience sensible, et ceci, en fonction des préoccupations respectives qui sont surtout d'ordre culturel. Des problèmes de traduction se posent souvent déjà, lorsqu'il s'agit de chercher une correspondance des vocabulaires dans des domaines sémantiques très particuliers, où l'on observe des organisations assez régulières telles que, par exemple, les termes de parenté et la dénomination des couleurs.

On constate, en effet, que même dans ces domaines où la réalité semble offrir d'elle-même les éléments à désigner, le français et le malgache se comportent de façon variable : les termes distincts ne correspondent pas toujours, et pour les domaines des relations de parenté et des couleurs au moins, les vocabulaires ne sont pas isomorphes ; le malgache peut faire des distinctions sémantiques que ne connaît pas le français, et réciproquement, ou encore, les deux langues peuvent catégoriser d'une manière entièrement différente un champ sémantique donné. Chaque lexique structure le réseau des relations familiales ou la gamme des couleurs selon la conception du monde ambiant et les classifications introduites par chaque langue dans le continuum offert par le réel.

Un des problèmes importants rencontrés dans la traduction serait de savoir comment établir des équivalences entre les taxinomies lexicales des deux langues, en particulier entre les classifications sémantiques en matière de parenté et de couleurs, tout en respectant chaque forme de vision du monde propre à chaque civilisation.

LES TERMES DÉSIGNANT LES RELATIONS DE PARENTÉ

Le nombre des distinctions à l'intérieur du réseau des relations de parenté varie d'une société à l'autre, et les systèmes de parenté, en français et en malgache, ne reposent pas exactement sur les mêmes classifications. Le problème revêt une importance singulière, dans certains groupes ethniques malgaches plus ou moins touchés par l'acculturation, lorsqu'il s'agit, en se fondant sur des précédents familiaux, de se référer à des règles étrangères au groupe social concerné¹. On comprend que la traduction des termes

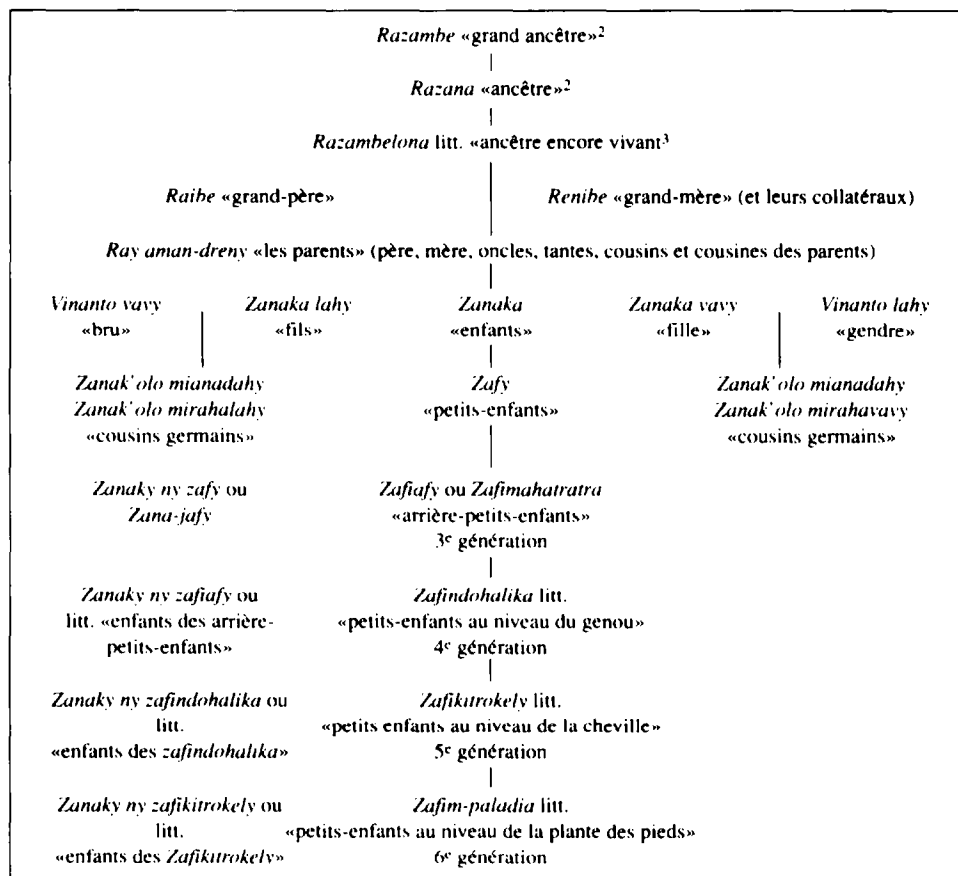
de parenté, du français en malgache et réciproquement, pose quelques problèmes, parce qu'ils renvoient en partie à des conceptions assez différentes de la structure familiale.

On pourrait, par exemple, comparer la façon dont un enfant français et un enfant malgache définissent respectivement leur propre place au sein de l'organisation familiale élémentaire et identifient chaque membre de la famille comme élément de cette organisation.

**TABEAU 1 : SYSTEME ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS DE PARENTÉ
(MEMBRES CONNUS DE LA FAMILLE ÉTENDUE)**

	Lignée directe		Lignées collatérales			
Génération 2	grand-père	grand-mère	grand-oncle	grande-tante	germains	
Génération 1	père	mère	oncle	tante	germains	
Génération 0	ego		frère	sœur	cousin (germain)	cousine (germaine)
Génération -1	fils	filie	neveu	nièce	petit-cousin (issu de germains)	petite-cousine (issue de germains)
Génération -2	petit-fils	petite-fille	petit-neveu	petite-nièce	arrière-petit-cousin	arrière-petite-cousine

**TABEAU 2 : SYSTEME ÉLÉMENTAIRE MALGACHE DE PARENTÉ
(ASCENDANCE ET DESCENDANCE)**



Il ne s'agit ici (tableaux 1 et 2) que de généalogies théoriques et extrêmement simplifiées mais qui peuvent déjà donner par la comparaison une idée générale de l'aire de signification des termes de parenté de chaque langue et de la place qu'ils occupent dans chaque structure sociale.

Ainsi, par rapport à la structure familiale française (tableau 1), la structure de la parenté malgache (tableau 2) est plus complexe.

Le système malgache ancien reposait sur la parenté classificatoire, alors que le système français est fondé plutôt sur la parenté réelle. C'était un système teknonymique, selon lequel l'usage des termes de parenté est significatif de l'appartenance à la même génération ou à des générations différentes pour deux individus. Ainsi, *ray* (*aba*, en dialecte sakalava) «père» pour «ego» désigne-t-il son père (qui l'a engendré — *ray niteraka azy*), mais aussi les frères de son père (*rahalahin-dray*), ceux de sa mère (*anadahin-dreny*), et l'appellation est fréquemment étendue à tout individu appartenant à la génération du père et de la mère. À la question «*Iza no rainao ?*» («Qui est votre père ?»), un individu (dans le système traditionnel malgache) peut répondre en donnant le nom d'un frère de son père. Il ne donnera en toute certitude le nom de son père que si on lui demande : «*Iza no ray niteraka anao ?*» («Qui est le père qui vous a engendré ?»).

Si nous entrons dans le détail de la terminologie de la parenté, nous constatons aussi qu'en français, il n'y a pas de vocables distincts pour désigner le frère, selon qu'il s'agisse d'une femme ou d'un homme qui parle, alors qu'en malgache, cette distinction existe : *anadahy* «frère d'une sœur, cousin d'une cousine», et *rahalahy* «frère d'un homme ; les cousins, les époux des deux sœurs». Il en est de même pour la traduction malgache de «sœur» : *anabavy* «sœur d'un frère ; cousine d'un cousin» et *rahavavy* «sœur d'une femme, les cousines, les épouses de deux frères» (tableau 3). Pour traduire «oncle» et «tante» (tableau 4), il s'agit de préciser par des déterminants différents «l'oncle aîné» *dadatoa*, «l'oncle cadet» *dadanaivo*, «l'oncle benjamin» *dadafara*, ou «la tante aînée» *nenittoa*, «la tante cadette» *neniraivo*, «la tante benjamine» *nenifara*, distinctions qui impliquent en malgache la reconnaissance de la hiérarchie de l'âge et de la succession des générations. D'ailleurs, le fait de devoir employer des termes différents pour désigner le frère de son père (*rahalahin-dray*) et le frère de sa mère (*anadahin-dreny*) (auquel le français applique le terme commun d'«oncle») attirera l'attention sur l'existence en malgache d'un groupe familial paternel et d'un groupe familial maternel, tandis que le français et d'autres langues ont renoncé à cette distinction.

TABLEAU 3 : LE «FRÈRE» ET LA «SŒUR»

FRANÇAIS	MALGACHE
frère	<i>anadahy</i> «frère d'une sœur» <i>rahalahy</i> «frère d'un homme»
sœur	<i>anabavy</i> «sœur d'un frère» <i>rahavavy</i> «sœur d'une femme»

TABLEAU 4 : L'«ONCLE» ET LA «TANTE»

FRANÇAIS	MALGACHE : DISTINCTION DES GROUPES FAMILIAUX	APPELLATION SELON LA HIÉRARCHIE D'ÂGE
«oncle»	rahalahin-dravy «oncle paternel»	dadatoa «oncle aîné»
	anadahin-dreny «oncle maternel»	dadanaivo «oncle cadet»
	renilahy (en dialecte sakalava)	dadafara «oncle benjamin»
«tante»	rahavavin-dreny «tante maternelle»	nenitoa «tante aînée»
	anabavin-dravy «tante paternelle»	neniraivo «tante cadette»
	angovavy (en dialecte sakalava)	nenifara «tante benjamine»

Des problèmes surgissent alors lorsqu'il s'agit de traduire en malgache les termes communs français «cousins», «cousines» : on est obligé de situer «ego» à sa place relative dans la hiérarchie «descendante» des générations pour déterminer si l'on a affaire à des «enfants apparentés issus ou descendants de frères» *zanak'olo-mirahalahy* ou «de sœurs» *zanak'olo-mirahavavy* ou «d'un frère d'une part, d'une sœur d'autre part» *zanak'olo-mianadahy* (tableau 2). Car c'est là aussi qu'il faut connaître la place importante, dans le système, de l'interdiction du mariage (*tsy mahazo mivady*) de cousins croisés, qui concerne seulement les «descendants de sœurs» *zanak'olo-mirahavavy* ou les «descendants de frères» *zanak'olo-mirahalahy* et non des «descendants d'un frère d'une part, et ceux d'une sœur d'autre part *zanak'olo-mianadahy iraitampo fanapa-tsinay*, dans la caste noble (*andriana*) des Hauts-Plateaux de l'Imerina, par exemple⁴. Or, bien entendu, des distinctions de ce genre sont inconnues, au point de vue juridique et sémantique, du système français. L'usage de la terminologie, en malgache, va de pair avec un ensemble de comportements verbaux également significatifs : les termes de parenté ont comme signifié un ensemble conceptuel dont les contours apparaissent nettement définis pour un locuteur malgache, et certains éléments ou traits, pertinents en malgache, ne le sont pas en français.

Le problème de la traduction des termes de parenté, finalement, semble venir de l'embarras pour donner un sens précis aux vocables de la langue de départ, quand on se réfère au système de la parenté dans la langue d'arrivée.

LA DÉNOMINATION DES COULEURS EN FRANÇAIS ET EN MALGACHE (ÉTUDE CONTRASTIVE)

L'infinité des réalités colorées que la physique, selon des critères objectifs, a pu identifier dans le continuum lumineux, en utilisant comme mesure la longueur d'onde de leurs radiations, a reçu des formes spécifiques de lexicalisation dans le système linguistique du français et dans celui du malgache : chacun des deux systèmes a découpé dans le continuum de ce réel pour n'en lexicaliser qu'une partie et attribuer un ou plus d'un signifiant à un certain nombre de signifiés virtuels, en fonction des caractéristiques culturellement pertinentes des objets qu'on rencontre dans chaque milieu naturel. La question qui se pose alors est de savoir dans quelle mesure il y a problème de traduction lorsqu'on essaie d'établir une équivalence, en passant de la taxinomie française à la taxinomie malgache, sous le rapport des trois dimensions : couleur, teinte et nuance.

LES COULEURS PRIMAIRES ET BINAIRES

Lorsque nous faisons une étude contrastive du vocabulaire des couleurs en français et en malgache, apparaît le parallélisme, dans les deux systèmes, de la lexicalisation des couleurs dites primaires⁵. Ce sont les couleurs principales que le français a lexicalisées au moyen des termes «bleu», «rouge» et «jaune», et le malgache officiel par «*manga*», «*mena*», «*vony*». Le français et le malgache ont aussi découpé parallèlement, dans ce continuum, des couleurs binaires, celles qui sont formées par le mélange de deux des trois couleurs primaires : le «violet» *volomparasy*, le «vert» *maitso* et l'«orange» *volomboasary* ou *volom-daoranjy*.

Certes, il peut y avoir conflit, comme dans toute activité lexicographique, entre la définition et l'usage, lorsqu'on veut traduire en malgache les noms français de certaines couleurs. Ainsi, dans le malgache courant, le «jaune» est souvent dit *mavo*, litt. «jaunâtre» plutôt que *vony*. Or, d'après le dictionnaire *MALZAC*, *vony* est bien le «jaune» sans mélange en tant que couleur primaire, et le *mavo* n'est que le nom générique de toute série de couleurs et de teintes allant du «jaunâtre» au «gris sale» en passant par le «brun», le «gris» et le «gris brun». Le révérend père Dubois, dans sa *Monographie des Betsileo*, parle aussi d'une «singulière imprécision dans l'attribution des termes à telle ou telle couleur», notamment de la confusion en malgache de «vert»/«bleu», de «bleu»/«noir» et, à la limite, de «vert»/«noir», qui frappe un observateur français :

Avec les Betsileo (*maitso* en imérinien = vert, en betsileo = noir ; *manga* en imérinien = bleu, en betsileo = blanc tacheté de noir...) l'emploi des différents mots peut changer et devient absolument déconcertant par ses imprécisions. *Maitso*, *manga*, *mavo* prennent toutes sortes de sens. Ainsi, non seulement *maitso* sert au noir et à tous les verts possibles, ce qui est déjà assez gênant, mais ces mêmes verts seront encore qualifiés de *manga* (bleu), de *menamanga* (rouge-bleu), de *mangamaitso* (bleu-vert), etc. Le *mavo* s'appliquera aussi bien à la terre de Siemie qu'au papier bulle ou au papier crème. Daltonisme, nous ne le pensons pas, car les indigènes semblent trop bien distinguer les pelages de leurs bêtes, mais indiscipline totale dans un vocabulaire de couleurs qui pour eux touche déjà à l'abstraction.⁶

Toujours est-il que, d'une façon générale, au niveau des couleurs primaires et binaires, on n'observe pas de divergences notables de lexicalisation entre les deux systèmes linguistiques, français et malgache officiel, tout au moins : donc, il n'y a pas réellement de grands problèmes de traduction.

LES COULEURS TERNAIRES ET LES TEINTES

C'est pour la lexicalisation des couleurs ternaires et des teintes que s'ébauchent les divergences entre le français et le malgache : «brun», «gris», «marron».

Déjà, dans le système français, il y a quelques hésitations à définir certaines couleurs. Selon *Le Petit Robert* (1972), le «brun» est «une couleur sombre, entre le roux et le noir». Pour le *Quillet-Flammarion* (1963), c'est «une couleur jaune foncé tirant sur le noir». En d'autres termes, le «brun» devient, plus qu'une couleur, un trait commun à un certain nombre de dénominations de couleurs, sans réelle solution de continuité entre elles. Quant au «gris», il est unanimement reconnu comme «une couleur résultant de blanc et de noir». De même, le «marron» qualifie une «couleur brun rouge» du fruit qui porte son nom.

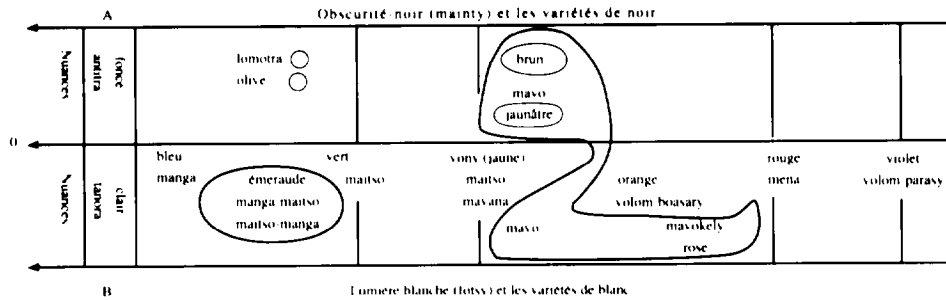
Or, dans le système malgache, l'aire des signifiés que le système français unifie au moyen du trait «brun» est différemment découpée. Le *mavo* recouvre une aire plus vaste, comprenant en partie le «jaune» (d'où l'habitude de désigner le «jaune» par *mavo*), le «brun», le «gris» et le «marron». Dans le domaine des teintes, il se diversifie et devient encore plus complexe : *mavomena* «blond» (litt. «jaunâtre-rouge»), *mavomanja* «bis», *manjamavo* «châtain, marron». Dans ses variantes, le *mavo* devient *tamotamo* «jaune

safran», *volon-tsaokaolà* «couleur chocolat», *volontany* «kaki», *menapina* «roux», *volombitsika* «couleur de fourmi», *volon-tàkatra* «couleur brunâtre de l'oiseau *tàkatra*», *volombatolàlaka* «couleur grisâtre de l'arbuste *vatalàlaka*», *volon-davenona* «gris cendré», *mihodi-hola* «gris argenté», *volon'amàlona* «couleur grisâtre d'anguille». Le même mot entre en compétition avec *manja* «brun luisant», *matroka* et *vasoka* «brun terne» (voir le paragraphe suivant), *grio* (emprunt) ou *maty sasaka* ou *fotsy sasaka* «gris», avec lesquels il recouvre une même zone de sens, selon la nuance exacte et le genre de substantif qu'il qualifie. La différence entre «brun» et *mavo* apparaît donc lorsque le système français unifie toute une aire de signifiés autour du trait «brun», tandis que le système malgache découpe la réalité colorée pour la disperser entre différentes autres aires de signifiés : car *mavo* prend une partie de ses teintes à l'aire «rouge», une autre partie à l'aire «jaune», avec toute une gamme de nuances claires ou foncées à l'intérieur de son champ sémantique. (Ainsi, là où, en français, le «brun» s'oppose aux nuances plus ou moins claires du «blond» et du «roux», en malgache, le *mavo* les inclut au contraire dans son aire).

LES NUANCES

On pourrait représenter par un schéma, d'une part différentes nuances du spectre lumineux, du noir au blanc, du foncé au clair, d'autre part, l'axe des couleurs et des teintes, vus à travers le système français et le système malgache :

SCHÉMA DES COULEURS, DES TEINTES ET DES NUANCES



Entre ce que la physique définit comme une absence totale de lumière ou encore comme l'absorption de toutes les radiations lumineuses par la surface qui les reçoit, le «noir», et la lumière «blanche» obtenue à partir du renvoi de toutes les radiations lumineuses par la surface qui les reçoit, il existe toutes sortes de nuances, des plus claires aux plus foncées. Comme le français, le malgache détermine les noms de couleurs et de teintes comprises entre A et zéro par la nuance «*antitra*» (foncée ; litt. «vieille»), et entre B et zéro, par la nuance «*tanora*» (claire ; litt. «jeune»).

Mais, à l'intérieur des mêmes aires de nuances, communes aux deux langues, le malgache a introduit des sous-classes de nuances : le trait «brillant» et le trait «terne», auxquels il attache une importance particulière. C'est là que les classifications lexicales des deux langues divergent aussi. Ainsi, là où le français distingue les diverses teintes du «vert» (céladon, émeraude, épinard, glauque, jade, molequin, smaragdin, tilleul, pistache, olive...), le malgache oppose le *maitso antitra* «vert foncé» au *maitso tanora* «vert clair» et le *lomotra* le «teinture en vert foncé» (quelque chose comme le vert bouteille) au *maitso mavàna* «vert brillant tirant sur le jaune». Parmi les diverses nuances du «rouge» (ama-

rante, andrinople, bordeaux, brique, cerise, coquelicot, corallin, écrevisse, érubescent, fraise, garance, géranium, grenat, incarnadin, incarnat, nacarat, pelure d'oignon, ponceau, rubis, tomate, vineux) du système français, il y a peu d'équivalents malgaches. Le *mena mangatrakatraka*, le *mena midorehitra* et le *mena mivaivay* traduisent aussi bien le «carmin» que l'«écarlate», mais semble s'y ajouter le trait «brillant» dont l'intensité les oppose à *mena matroka* «rouge terne», que le français n'inclut pas en tant que lexème dans sa liste des couleurs. La couleur d'ébène du français ne pourra être traduite en malgache par *maintsy ngilo* «noir luisant» que par opposition à *maintsy piripiso* (terme trivial) «noir terni couleur de suie ou de fumée» (ce dernier terme, à la rigueur, peut être l'équivalent du «noir fuligineux»). On oppose également le *manja* «brun luisant» au *vasoka* et au *matroka* «brun terne».

Des problèmes de traduction peuvent être soulevés par les rapports entretenus par les différentes unités lexicales à l'intérieur de chaque système, sur la base des traits «teinte» et «nuance» de leurs signifiés. L'aire du «blanc» est différemment lexicalisée dans le système français et dans le système malgache. Dans l'un, on distingue les nuances «albâtre», «albuginé», «argenté», «blanchâtre», «blême», «ivoire», «lacté», «livide», «nivéen», «nacré»... Dans l'autre, on oppose le «très blanc» (*fotsy bobo* «albinos», *fotsy ranoiray* «blanc immaculé») aux autres teintes du blanc (*fotsy fiaka* «blanc tirant sur le jaune d'orange», *fotsy mavo* «blanc tirant sur le brun» (MALZAC), ou «blanc mélangé au jaune clair» (Firaketana), *fotsy ratsy* «blanc livide» (Firaketana) ; en outre, s'y ajoutent d'autres variétés de «blanc», lexicalisées par le système malgache sur la base du trait de nuance «brillant» et «terne» : *fotsy hotsiaka* «blanc éclatant», *fotsy mangatsakatsaka* «blanc brillant», *fotsy manjopiaka* «blanc brillant et éclatant sous l'éclairage» (Firaketana), que l'on oppose au «blanc terne» : *fotsy hotsatsaka* «blanc pâle», *fotsy hatsatra* «blanc livide, évoquant le teint d'une personne malade».

CONNOTATIONS ET EXTENSIONS MÉTAPHORIQUES DES NOMS DE COULEURS EN MALGACHE

Les lexèmes français et malgaches dont les coordonnées de «teinte» et de «nuance» coïncident ne posent de problème de traduction que si leur signifié inclut d'autres traits sémantiquement pertinents, d'autres traits supplémentaires qui en limitent singulièrement les contextes d'emploi possible dans chaque système, ou que si des connotations ou des valeurs métaphoriques particulières à chaque langue s'y attachent.

Dans les deux langues, des termes de couleur peuvent se définir semblablement par rapport à des traits caractéristiques de l'environnement. On parlera volontiers, en français, d'un «bleu ciel», là où le malgache dira *volon-danitra* («couleur de ciel»), parce que les deux expressions réfèrent théoriquement à la même couleur du ciel⁷. La nuance «rose pêche» équivaut au *vonim-paiso* «couleur rose de la fleur du pêcher». Le français et le malgache, comme beaucoup d'autres langues, associent des couleurs à des références «organiques» : le «rouge sang» et le «rouge sanglant» correspondent, avec une certaine coloration locale, au *mena rân'ombalahy* «rouge vif du sang de taureau» ou *volon-drân'ondralahy* «couleur rouge vif du sang de bélier».

Mais le malgache peut ranger, différemment du français, tel ou tel objet dans telle ou telle catégorie de couleur, en une série d'associations inséparables de ces notions de couleur. De nombreuses déterminations de couleurs apparaissent dans des combinaisons syntagmatiques, associant souvent le trait «nuance» à un trait «personne, race humaine», ou «animal» ou «plante», etc. : il existe, par exemple, des expressions comme *mivolombalala maty* «être de la couleur de la sauterelle morte», *volon-akondro* «couleur des bananes» qui, d'un vert tirant sur le jaune, s'assimile à la couleur des bourgeons terminaux du bananier. La nuance *mainty ngizina* «très noir, noir luisant» ne s'applique qu'à la coloration de la peau des races africaines, et *maintin-kova* «de la couleur des

Hovas en général» (MALZAC) ne semble correspondre à aucune nuance colorée connue dans le système français (s'agit-il du «gris cuivré», du «brun clair» ou du teint «olivâtre» des Malais ?). L'expression *fotsy bobo* ne se dira que de la peau des albinos et de certains poils. Le *mavomena* litt. «jaunâtre-rouge» est lié uniquement à la teinte blonde de la chevelure des races européennes. Le *volon-davenona* litt. «couleur de cendre» s'appliquera tout particulièrement à la teinte du pelage de certains animaux.

J.-C. Hébert, dans son article sur les «Couleurs et robes de bœufs dans l'Ambongo»⁸ disait que les désignations de couleur de robe des bovidés dans cette région de Madagascar se réfèrent souvent à une plante, à un fruit, à un animal. Telles sont les couleurs de bovidés se rapportant : 1) à la flore : *homampombo* «blanc, tacheté de petits points noirs» (de *ampombo* «son, cuticule de riz») ; *mantafary* «robe claire avec petites taches noires» (de *fary* «canne à sucre») ; 2) à la faune : *akoalamena* «bai-brun, aux flancs blancs» (de *akoala* «coq de bruyère») ; *angongoloha* «pie-noir à la tête blanche piquetée de noir» (de *angongo* «canard à bosse»). Et il ajoute : «les dénominations de couleur de robe usitées en Ambongo donnent un reflet de la flore et surtout de la faune au sein de laquelle les oiseaux sont particulièrement nombreux»⁸.

Un certain nombre de lexèmes malgaches peuvent associer, autrement que le français, un trait de couleur à un trait «jugement de valeur», négatif ou positif, parfois même à des valeurs morales ou à des états du psychisme. Pour cela, il y a tout un système de métaphores qui permet de nommer des perceptions non spatiales d'après des perceptions spatiales, d'attribuer aux sons, aux émotions, aux caractères et aux pensées, des qualités telles que couleurs, luminosité, propres à la perception spatiale. Les élites de Madagascar sont appelées *olo-manga* litt. «hommes-bleus», et une personne qui a une voix belle et douce sera dite *manga feo* litt. «qui a une voix bleue», parce que le bleu, pour un Malgache, a métaphoriquement un sens laudatif et définit tout ce qui est excellent. On désigne les vétérans et les anciens par l'expression *mainy molaly* litt. «noirci par la suie» sans aucun sens péjoratif — *mainy molaly* est même une expression honorifique parce qu'elle évoque, dans ses connotations l'ancienneté respectable et la vertu (*hasina*) des dirigeants *zokiolona* («anciens, vieillards»)⁹ — ; et les personnes méprisées pour leur condition obscure, mal habillées ou qui ne s'habillent pas selon leur position sociale, seront dites *mavomavo* litt. «d'un gris sale, jaunâtre». Et pourtant, l'adjectif *mavo* était jadis «un terme honorifique donné à la souveraine» (MALZAC), parce que — et c'est ici un cas d'application de la magie des contraires — à l'origine, il s'agissait d'une appellation à sens péjoratif destinée à détourner de la personne ainsi dénommée (*Ramavo*) l'intérêt des sorciers (*mpamosavy*), et que cette appellation, vidée plus tard de son contenu magique, s'est chargée d'une signification honorifique empruntée à la personnalité respectable de la reine, qu'elle servait à désigner.

Cette extension métaphorique des noms de couleurs, consistant en chevauchements d'un champ sémantique sur un autre, donne une idée de l'assimilation des données culturelles à travers les données du langage : les dénominations malgaches des couleurs reflètent des classifications symboliques propres à cette langue, différentes de celles du français. D'où, d'éventuels problèmes de traduction si l'on ne connaît pas certaines caractéristiques importantes sur le plan culturel que présentent les objets qualifiés par ces noms de couleurs.

Des problèmes de traduction transparaissent dans cette étude contrastive, non au niveau des couleurs primaires et binaires, où l'on ne note pas de grandes divergences entre le système français et le système malgache des lexicalisations, mais au niveau des couleurs ternaires, des teintes, des nuances et des connotations propres à chaque langue, où des différences notables ne manquent pas. Ces problèmes sont assez délicats au niveau

des lexèmes dont les coordonnées de teinte et de nuance divergent et qui inscrivent en outre dans leurs signifiés d'autres traits particuliers à l'une des deux langues.

Dans cet article, nous avons évoqué des problèmes de traduction de termes appartenant aux taxinomies lexicales (termes de parenté, dénomination des couleurs) d'un point de vue essentiellement contrastif. Il s'agit surtout de montrer les ressemblances et les différences entre deux langues dans leurs façons d'explorer lexicalement la réalité, tant il est vrai que la traduction est avant tout une comparaison linguistique et culturelle.

Nous sommes ici parti de l'optique selon laquelle un même objet, un même concept ou une même idée peuvent être perçus ou saisis intuitivement de la même manière au départ dans l'esprit des locuteurs des deux langues (français, malgache), mais que ce sont les moyens linguistiques pour rendre cet objet, ce concept ou cette idée, qui diffèrent. Et l'expérience de la traduction semble confirmer ce point de vue, en révélant que le malgache est une langue aussi riche en moyens d'expression que le français, par exemple, mais qu'il l'est autrement.

RAPHAËL RAJASPERA

Université d'Antananarivo, Antananarivo, Madagascar

Notes

1. Voir P. Ottino, «La crise du système familial et matrimonial des Sakalava de Nosy Be», *Civilisation malgache*, n° 1, Tananarive, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Madagascar, 1964, p. 230.
2. Les *Razambe* sont les ancêtres que les membres vivants de la famille n'ont pas connus vivants et les *Razana* sont ceux que les vivants ont connus.
3. Les *Razambelona* sont les très vieux, entre les vivants et les morts. Chez les Antaimoro, l'équivalent semble être le *Randriambe* «arrière-grand-parent» litt. «le Grand-Seigneur», «le très vieux roi».
4. Dans certaines ethnies, dans certaines castes du sud-est malgache, par exemple, l'interdiction du mariage entre cousins croisés est absolue, et la moindre infraction à la règle doit être conjurée par un sacrifice de zébu.
5. Seront dites primaires, les couleurs qui ne résultent d'aucun autre mélange connu d'autres couleurs ; binaires, celles qui résultent du mélange de deux couleurs primaires ; ternaires, celles qui résultent du mélange d'une couleur primaire et d'une couleur binaire.
6. H. M. Dubois S. J. «Les Betsileo sont-ils daltoniens ?», *Monographie des Betsileo*, Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie XXXIV, Paris (16^e), 1938, pp. 482-497. On pourrait comparer ce phénomène à la manière dont les Sara-Mbay du Tchad définissent, plutôt que des «couleurs» nettes, des «zones» colorées regroupant sous un même terme toutes les variétés de teintes (claires, foncées, vives), voir J. P. Caprile, *La dénomination des couleurs chez les Mbay de Moissala*, Paris, S.E.L.A.F., 1971.
Les confusions «vert»/«noir», «bleu»/«noir» sont, chez les Betsileo, la conséquence du procédé de la teinture de l'indigo. Lorsqu'on prépare la teinture de l'indigo, la couleur de la mixture en ébullition est d'abord verte, avant de virer successivement au bleu, puis au noir (voir, le Manuscrit de l'Ombiasa).
7. Encore qu'en réalité, le bleu ciel du français et le *volon-danitra* du malgache ne représentent pas la même nuance de bleu, car le ciel bleu de la région parisienne, par exemple, n'a pas la même intensité que le ciel bleu des Hauts-Plateaux malgaches.
8. J.-C. Hébert, «Couleurs et robes de bœufs dans l'Ambongo», *Bulletin de l'Académie Malgache*, tome XXXVI, 1958, Tananarive, Imprimerie Officielle, 1960, pp. 223-240. Voir aussi les dénominations spéciales des couleurs de la robe des bœufs, dans *Monographie des Betsileo*, du R. P. Dubois (*op. cit.*).
9. Par extension de sens, lorsqu'on dit : *manamainty molaly ny tany* (noircir de suie, donc fertiliser le sol), on pense à la terre que l'on travaille longtemps (*manamasaka ny tany* litt. «faire mûrir la terre») et que l'on rend par là même fertile. Cette expression est une «formule dont se servent les souverains pour exciter le peuple à cultiver la terre» (MALZAC).